

Dépôt des dossiers de candidatures

Votre candidature (sous forme d'un fichier unique pdf) doit être déposée **au plus tard le lundi 13 mai 12h00** à l'École Doctorale par le porteur du projet de thèse que vous devez contacter préalablement. Toutes les pièces mentionnées dans le dossier doivent être transmises. En cas de retard pour les notes de master, adressez une attestation du service de scolarité de votre établissement ou du responsable du master pour connaître la date de délibération du jury.

Important ! Pour les candidats ayant un diplôme d'entrée en thèse étrangers sans crédits ECTS, une demande de dispense de master devra être mise en place en cas d'obtention du financement.

Dossier du candidat

Les dossiers de candidatures sont à transmettre à l'ED par le porteur du sujet de thèse **au plus tard le 13 mai midi** et doivent comporter les pièces suivantes :

- Formulaire candidature (dossier à télécharger)
- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae
- Relevés de notes du M1 et du M2
- Lettre de recommandation (facultatif)

Déroulement de l'audition

Durée de l'audition : 24 min (12 minutes d'exposé + 12 min de questions). La durée de l'exposé est contrôlée (pas de dépassement du temps).

L'exposé doit présenter le cursus scolaire, les expériences en recherche, les motivations pour préparer une thèse, la prise en compte du sujet sur lequel le candidat se positionne.

Présentation pdf

Lors de l'audition, votre présentation orale sera appuyée par une présentation en version pdf de quelques slides qui devra être transmise à l'École Doctorale (copie au porteur du projet de thèse) **au plus tard le vendredi 24 mai à 12h**.

Auditions : Mardi 28 mai et Mercredi 29 mai

Une convocation courriel vous sera adressée quelques jours avant les dates de l'audition pour vous confirmer votre présence au concours et vous préciser l'heure de votre passage.

Votre contact

virginie.chuzel@univ-amu.fr